



Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative

COMMISSION SPORTS ET JEUNESSE

**Compte-rendu de la réunion du jeudi 13 septembre 2017 A 17H30
Salle de réunion 47- 144, route de Thionville**

ORDRE DU JOUR

1. Subventions aux associations socioéducatives
2. Versement d'une subvention à l'Association Football Club de Metz
3. Accompagnement des clubs sportifs par la Ville
4. Points d'information :
 - Actions de préfiguration de l'Agora
 - Fêtes de la Saint Nicolas
 - Dénomination d'espace public
 - Etudiant dans Ma Ville

Etaient présents, sous la présidence conjointe de : Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire et Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire

- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Cheffe du service Développement des Pratiques Sportives
- Madame Violette KONNE, Cheffe du service Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
- Monsieur Jean-Michel SCHILDKNECHT, Directeur de l'Agora

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Belkhir BELHADDAD, Conseiller Municipal
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Déléguée
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale

- Madame Sélima SAADI, Adjointe chargée de Quartiers
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Conseiller Délégué
- Monsieur Julien HUSSON, Conseiller Municipal
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire
- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal

Madame Margaud ANTOINE-FABRY ouvre la séance à 17h30 par la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

1^{er} point : Subventions aux associations socioéducatives

Madame Margaud ANTOINE-FABRY introduit la présentation de ce rapport qui comporte 3 points : l'aide aux transports des mercredis éducatifs, le soutien de projets spécifiques et l'attribution de subventions d'investissement pour matériel et équipement.

Concernant le premier axe, elle précise qu'il s'agit de l'aide traditionnelle versée aux associations qui organisent des mercredis éducatifs afin de contribuer au transport des enfants des écoles vers les lieux d'accueil. Un tarif est appliqué en fonction du mode de transport, soit à pied soit en bus.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY passe ensuite la parole à Madame Violette KONNE afin qu'elle présente les différents projets.

L'Association **FabLab MDesign** a pour but de valoriser les initiatives éco-citoyennes au travers de son atelier de fabrication numérique partagé. Elle anime des "Repair cafés" et organise le "Festival des Makers" à TCRM Blida. Au travers du projet présenté elle souhaite cette fois s'adresser aux plus jeunes en leur proposant des ateliers de partage des savoir-faire et des techniques ainsi que des formations aux outils numériques.

Madame Caroline AUDOUY demande si le service subventionne cette association pour la première fois. Madame Violette KONNE précise que l'Association a déjà été soutenue dans le cadre des animations estivales et qu'il semble intéressant de prévoir ce prolongement qui permet une pratique des enfants à l'année. Il est proposé une subvention de 3 000€.

C'est également suite à l'animation estivale et à la demande des parents de pouvoir inscrire leurs enfants à une activité photos à l'année, que l'Association **Bout d'Essais** sollicite la Ville. Le projet présenté vise à développer des ateliers photos les mercredis et des stages pendant les vacances. L'apprentissage sera abordé de manière décalée avec la découverte de multiples techniques, ainsi que les différentes possibilités de transformer la photo et de la faire exister en tant qu'objet. Les enfants réaliseront l'objet souhaité de la prise de vue jusqu'au résultat final et repartiront avec leurs créations. Il est proposé une subvention de 3 000€.

Les participants à la commission soulignent l'intérêt de rebondir sur les animations estivales pour mettre en place des activités plus pérennes.

L'Association **Bout d'Essais** souhaite développer un autre projet, "De vous à voix", s'adressant cette fois aux enfants, adolescents et jeunes adultes messins en situation précaire, notamment ceux se trouvant dans les camps de réfugiés. Après avoir reçu une formation de deux heures, les participants se verront remettre un appareil photo leur permettant de documenter librement leur quotidien. Ils sélectionneront dans un deuxième temps des photos pertinentes, témoignage d'un fragment de leur vie, en vue de réaliser une exposition. Ce projet sera suivi en lien avec le Pôle culture et le CCAS. Il est proposé une subvention de 2 000€.

Madame Marie RIBLET demande si le public sera exclusivement composé de jeunes réfugiés. Elle s'interroge sur l'intérêt d'une telle exposition qui mettra en avant les conditions d'hébergement précaires des réfugiés, ce qui risque de soulever des débats. Madame Margaud ANTOINE-FABRY précise que d'autres jeunes en situation précaire seront également ciblés. Cette action comporte plusieurs facettes puisqu'il s'agit de donner accès à une pratique artistique à des jeunes très éloignés de ce type d'activités. Le projet vise également à sensibiliser le public, et notamment les autres jeunes, aux conditions de

vie des personnes en situation précaire afin de mieux se connaître et s'accepter; en ce sens, l'exposition sera présentée dans des centres socioculturels et des MJC et sera accompagnée de temps d'échange. Enfin, Madame Margaud ANTOINE-FABRY estime qu'il faut aussi continuer à interpeller sur les conditions de vie des réfugiés et qu'à ce niveau c'est plutôt l'Etat qui est remis en cause.

Le projet suivant est porté par l'**Association ZIKAMINE** qui propose, comme tous les ans, des ateliers en direction des enfants dans le cadre de son festival Zikametz. Il est proposé de reconduire la subvention de 1 500 € déjà attribuée en 2016.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY reprend la parole pour présenter le 3^{ème} type d'aides mentionnées dans ce rapport. Celles-ci concernent le soutien à l'acquisition de matériel et d'équipement pour l'Association Famille Lorraine de Metz Borny (690€) et pour le centre social Espace de la Grange (1 300 €).

Madame Caroline AUDOUY demande si les subventions attribuées sont les mêmes que l'année dernière. Il est précisé que les structures bénéficiaires et les montants sont différents d'une année à l'autre.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Proposition de rapporteur : Madame Margaud ANTOINE-FABRY.

2^{ème} point : Versement d'une subvention à l'Association Football Club de Metz

Créé en 1975, il est rappelé que le Centre de Formation du FC Metz n'a cessé de se développer et figure régulièrement (depuis 2011) dans le Top 10 français selon le classement annuel établi par la Direction Technique Nationale. A l'issue de la saison 2016/2017, le Centre de Formation s'est classé 6^{ème}. Seuls l'Olympique Lyon, l'AS Monaco et l'AJ Auxerre sont dans la même situation et cette continuité constitue une grande source de satisfaction.

Ce classement tient compte de différents paramètres comme, le nombre de contrats de footballeurs professionnels signés par les joueurs formés au club, âgés de moins de 25 ans et évoluant dans un des 10 premiers pays au classement de l'UEFA, le nombre de matchs joués par des joueurs issus du centre de formation avec l'équipe professionnelle du club, au cours de la saison écoulée. Mais aussi, le nombre de participations à des rencontres officielles des équipes nationales françaises, par des joueurs en formation au cours de la saison écoulée, le nombre de diplômes scolaires ou universitaires obtenus par des joueurs en formation et la qualification et l'ancienneté des éducateurs et formateurs du Centre.

La qualité du travail effectué par le Centre de formation a permis l'obtention de titres majeurs au niveau collectif comme la victoire de la Coupe Gambardella en 1981, 2001 et 2010, de la Coupe Nationale des Benjamins en 2007 et 2008. Les titres de Champion de France de National 2 et CFA 2 en 1997 et 2010, du Championnat de France U19 en 2001 et de Champion de France U17 en 2007. Le Centre a également révélé de nombreux joueurs qui à titre individuel ont marqué l'histoire du club.

La formation est la structure d'accès au football de haut-niveau par excellence. L'objectif est de préparer les jeunes joueurs et joueuses à toutes les exigences du football professionnel. La politique de formation du FC Metz est ainsi fondée sur six principes essentiels :

- Permettre aux jeunes joueuses et joueurs en formation de suivre une scolarité classique dans des établissements scolaires publics aux côtés d'élèves non sportifs, et stimuler leur ouverture d'esprit,

- Garder confiance en leur laissant le temps de se développer,
- Accompagner les jeunes pour en faire des sportifs accomplis et des adultes responsables,
- Mettre une équipe d'encadrement sportif, éducatif, scolaire, médical au service de chaque stagiaire, afin de les guider, les stimuler et les accompagner dans leur développement et leur épanouissement personnel,
- Travailler en étroite relation avec les parents pour le développement et la progression de leur enfant,
- Donner toutes les clefs de la réussite aux joueuses et joueurs qui parviendront à intégrer le football professionnel, mais également à celles et ceux qui poursuivront leur carrière en-dehors du football professionnel.

Pour offrir aux stagiaires des conditions de travail optimales, l'Association FC Metz met à leur disposition de nombreuses infrastructures modernes, allant de la structure d'hébergement (le centre dispose de 56 lits et accueille en permanence une quarantaine de jeunes joueurs âgés de 15 à 19 ans), en passant par l'espace de restauration, la salle de musculation, le cabinet médical ainsi qu'un véritable espace pédagogique (composé de salles d'études, d'une bibliothèque, d'une salle vidéo et de salles de conférences).

Plus couramment appelé "Plaine de Jeux", le Centre Technique de la Plaine Saint Symphorien est un vaste complexe d'entraînement mis à disposition des jeunes stagiaires. Il est constitué de plusieurs vestiaires, d'un "club-house" et de nombreuses pelouses ainsi que d'un terrain synthétique pour accueillir tous les entraînements des équipes de jeunes.

Conformément aux attentes de la Ville, l'Association souhaite au terme de leur formation, pouvoir intégrer le plus grand nombre de stagiaires dans le groupe professionnel. De nombreux joueurs formés au club et âgés de moins de 25 ans ont signé un contrat de footballeur professionnel dans un club évoluant en Ligue 1 ou Ligue 2 d'un des pays figurant parmi les 10 premiers au classement établi par l'UEFA. Seuls Lyon, Monaco, Paris et Rennes nous devancent dans ce domaine.

Ainsi, si la performance sportive et la progression individuelle de chacun sont naturellement au cœur du processus de formation, l'Association porte également une très grande attention au développement intellectuel et social des joueurs à travers un système de scolarisation approprié. Pour y parvenir, elle s'appuie sur une étroite collaboration avec des établissements scolaires messins comme le Collège Arsenal, le Lycée Louis de Cormontaigne, le Lycée Robert Schuman, le Lycée Anne de Méjanès et le Lycée des métiers et de l'hôtellerie Raymond Mondon. Par ailleurs, le Centre de Formation anime quotidiennement une structure d'accompagnement scolaire, encadrée par une équipe d'intervenants pédagogiques qualifiés et expérimentés. Des séances d'aide aux devoirs sont intégrées quotidiennement dans l'emploi du temps des jeunes en préformation et en formation. Avec plus de 93% de réussite aux épreuves du baccalauréat au cours des 15 dernières saisons, les résultats sont à la hauteur des engagements de l'Association FC Metz.

L'Association s'efforce de développer sa section féminine en mettant en place un véritable parcours de formation pour les jeunes joueuses afin de leur permettre d'accéder vers le haut niveau en intégrant l'équipe première féminine. Grâce aux sections sportives du Collège Arsenal et du Lycée Cormontaigne, il sera offert aux meilleures joueuses régionales la possibilité de mener en parallèle un double projet scolaire et sportif.

Le FC Metz consacre également beaucoup d'énergie à développer le travail à l'international avec la Chine, le Canada ou la Corée du Sud et a conduit à la création officielle en 2013 de FC Metz International Football Academy (MIFA). Cette structure placée sous la responsabilité du Centre de Formation du FC Metz a pour objectif de permettre à des jeunes footballeurs ou à des éducateurs originaires du monde entier de pouvoir accéder à une structure de formation de haut-niveau et profiter du savoir-faire et de l'expérience acquise par notre club dans ce domaine. Ce brassage très enrichissant va

également permettre aux éducateurs de transmettre leur expérience, tout en perfectionnant leurs connaissances en matière de formation.

Enfin, l'Association FC Metz représente un acteur essentiel de l'animation sportive de la cité, notamment grâce à son implication dans l'organisation d'événements sportifs d'ampleur comme le tournoi international de football, dénommé « la Graouilly-Cup » qui s'est déroulé les 3 et 4 juin 2017 à Metz. A cette occasion, 64 équipes de la catégorie U12 se sont rencontrées et de nombreuses animations se sont déroulées tout au long de ce festival associant tous les clubs de football amateurs messins. Cet événement concrétise ainsi le travail entrepris par l'Association FC Metz avec l'ensemble des clubs amateurs tout au long de l'année.

Il est proposé au Conseil Municipal d'apporter son soutien à l'Association Football Club de Metz en lui accordant une subvention d'un montant de 550 000 €.

Comme pour les saisons précédentes, cette subvention permettra de financer le fonctionnement :

- du Centre de Formation et notamment les dépenses liées à l'hébergement et à la restauration des joueurs accueillis, à l'encadrement sportif ainsi qu'au suivi individualisé médical, scolaire et sportif des jeunes,

- du Centre de Préformation et en particulier le soutien apporté aux sections sportives de l'agglomération messine,

- de l'Ecole de Football (accueil, encadrement, transport...).

En réponse aux interrogations régulières sur le versement de cette subvention de fonctionnement, Mme Martine GAULARD propose que Monsieur Denis SCHAEFFER, Directeur Général du centre de formation fasse une présentation détaillée de son fonctionnement et de ses actions aux membres du Conseil municipal. Les élus présents ont émis un avis très favorable sur cette suggestion.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Proposition de rapporteur : Monsieur Jacques TRON.

3^{ème} point : Accompagnement des clubs sportifs par la Ville

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de 2 750 €.

Parmi ces manifestations, sont prévues :

- L'organisation par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle du week-end « Sentez-vous Sport » qui aura lieu le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2017 à la Plaine Dezavelle, sur le Plan d'Eau et au Complexe Saint Symphorien. A l'occasion de ces 2 jours, plus d'une cinquantaine de disciplines sportives seront proposées à un public attendu très nombreux (1 750 €).
- La 25^{ème} édition de la Marche Metz Illuminée qui se déroulera le 2 décembre prochain. Cette manifestation organisée par l'Association Familiale de Metz Borny aura pour objectif la mise en valeur du patrimoine culturel messin, la découverte de la ville, de ses marchés de Noël et de ses illuminations. L'édition 2017 prévoit

d'accueillir plus de 8 000 marcheurs venus de toute la grande région, mais également des pays limitrophes comme le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique. Le parcours sera conçu pour être accessible à tous, avec un départ prévu de 14 heures à 20 heures du Complexe Sportif Saint Symphorien (1 000 €).

De plus, en complément des subventions accordées au Conseil Municipal du 6 juillet dernier dans le cadre du dispositif d'aide au démarrage mis en place par la Ville depuis cinq ans et visant à permettre aux clubs bénéficiaires de faire face à des besoins de trésorerie importants au moment du lancement de la nouvelle saison. Il est proposé d'accorder au bénéfice du Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz Borny pour la section ESAP (Ecole des Sports et des Activités Physiques et Sportives) l'attribution d'une aide financière de 6 588 €, représentant 18 % de la subvention annuelle de fonctionnement attribuée par la Ville pour la saison sportive 2016-2017. Le montant final de la subvention allouée au titre de la saison 2017-2018 sera déterminé après l'examen des demandes présentées par les associations sportives et validé par le Conseil Municipal en décembre 2017.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Proposition de rapporteur : Madame Marie RIBLET.

4^{ème} point : Points d'information

4.1 Programme de préfiguration de l'Agora – Saison 2

Madame Margaud ANTOINE-FABRY intervient pour préciser que le chantier de construction de l'Agora avance et que chacun peut désormais avoir une vision plus concrète de ce à quoi ressemblera le bâtiment. En parallèle, le travail d'élaboration du projet se poursuit, car il est primordial de mobiliser tous les acteurs et de définir les actions qui seront menées à l'intérieur du bâtiment. Pour préparer son ouverture en 2018, des actions de préfiguration sont imaginées par les différents acteurs.

Monsieur Jean-Michel SCHILDKNECHT présente ce point qui sera porté par le pôle Culture lors du CM. Il précise que les propositions sont issues d'un travail collectif entre le service jeunesse, le pôle culture, les Bibliothèques Médiathèques, les partenaires associatifs dont les deux centres sociaux impliqués dans la majorité des projets, ainsi que les établissements scolaires (écoles et lycée CASSIN) et les intervenants culturels. Le programme se construit autour de cinq volets:

- Une manifestation totem "Les Tréteaux de l'Agora" – semaine événementielle qui se déroulera du 9 au 14 octobre avec des spectacles jeune public, du cinéma, du hip hop, des ateliers numériques et de la convivialité.
- Des résidences d'artistes, afin notamment de poursuivre le travail engagé ces derniers mois en invitant de nouveaux acteurs culturels sur le quartier.
- Des ateliers et animations artistiques en lien avec le Lycée Cassin, les BM et l'association Mixité.
- Des projets autour du numérique et du court métrage avec l'AFEV, les Courtisans et les BM.
- Des rendez-vous conviviaux et des actions permettant de renforcer la cohésion des équipes, l'implication et la mobilisation des publics avec des ateliers pour créer des passerelles entre le lycée, les BM et les centres sociaux, un travail mené conjointement avec le CPN les Coquelicots pour imaginer le jardin dans les airs et des visites de chantier.

Trois subventions sont proposées pour la mise en œuvre d'une partie de ces projets:

9 250 € pour le CACS Lacour, 3 000 € pour l'Association Mixité, 4 500 € pour l'AFEV. Les autres projets seront conduits en régie directe.

Madame Marie RIBLET s'interroge sur la pénurie mondiale de polyuréthane servant à l'isolation des toitures de l'AGORA et des éventuelles implications sur l'avancement du chantier.

Madame Margaud ANTOINE-FABRY précise que la Ville, la maîtrise d'œuvre (architectes) et l'entreprise Demathieu Bard travaillent ensemble à l'étude des différentes options sur ce sujet. L'option qui sera retenue prendra en compte la volonté de garantir la bonne mise en œuvre de l'isolation du bâtiment et de minimiser l'impact éventuel de cette pénurie sur l'avancement du chantier.

4.2 : Organisation des fêtes de la Saint Nicolas

Madame Margaud ANTOINE-FABRY informe les membres de la commission que le travail autour de l'organisation des fêtes de la Saint Nicolas est relancé. Le Pôle Culture et le Service Jeunesse, éducation populaire et vie étudiante collaborent à nouveau pour la mise en place du village solidaire et artistique. Seront également prévus le défilé, le grand spectacle de clôture et le temps convivial à destination des familles les plus précaires avec remise de cadeaux aux enfants. Ce point sera présenté par le Pôle Culture au CM de septembre.

4.3 : Dénomination d'espace public

Monsieur Jacques TRON informe les membres de la commission que le stade du Plateau de Magny sera rebaptiser Stade du Plateau – Jérôme Savary en mémoire de ce dernier, pour son investissement dans la vie du club de football.

4.4 : Etudiant dans Ma Ville

Madame Violette KONNE distribue le livret programme de la manifestation Etudiant dans ma Ville en précisant que les partenaires de cette opération sont de plus en plus nombreux et le programme toujours plus dense d'année en année. Le village associatif de clôture devient "village de l'engagement" marquant ainsi la volonté des jeunes organisateurs de faire le lien entre les étudiants et les associations locales. Elle invite les membres de la commission à participer à l'un ou l'autre des événements.